

Concours de sensibilisation SST Avril 2026 - S'INFORMER

Voici un petit questionnaire pour vous sensibiliser et vous encourager à vous informer sur la santé et la sécurité au travail. Avant de commencer le quizz, nous vous encourageons à lire la page Internet de l'APTS, ici : <https://aptsq.com/dossiers-de-l-heure/la-prevention-ca-se-prend-en-main/>
Nous vous invitons également à consulter les sites Internet de l'ASSTSAS (<https://asstsas.qc.ca/>) et de la CNESTT (<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr>).

NOTE : Remplissez le questionnaire avant le 7 mai 23h59 2026 pour participer au tirage et courir la chance de gagner une des **3 cartes cadeaux de 50 \$ dans un des magasin de plein air et sports de la liste suivante : Boutique coureur des bois, Sports expert, Duguay Sport ou Marc Sport**. Seules les personnes ayant les bonnes réponses seront inscrites au tirage.



1. Prénom

2. Nom

3. Matricule

4. Courriel personnel

5. Pourquoi est-il important de s'informer sur les risques présents dans son milieu de travail ?

(1 point)

- Pour impressionner ses collègues
- Pour prévenir les accidents et se protéger soi-même et les autres
- Pour remplir des formulaires inutiles
- Pour passer le temps

6. Quelles ressources peuvent vous aider à connaître les risques et les mesures de sécurité dans votre milieu de travail ? (1 point)

- Le bulletin météo
- La politique des congés
- Les lois et règlements en santé et sécurité au travail, les ressources d'organismes reconnus comme l'ASTSSAS et la CNESST, l'équipe de prévention SST du CISSS de l'Outaouais, l'Intranet du CISSS, vos représentants SST syndicaux, etc.

7. Si vous constatez un risque ou une situation dangereuse, que devriez-vous faire ? (1 point)

- L'ignorer et espérer que quelqu'un d'autre s'en occupe
- En parler à votre gestionnaire et compléter un formulaire de déclaration d'accident ou de situation à risque disponible sur l'Intranet
- Publier une photo sur vos réseaux sociaux
- Attendre qu'une personne se blesse pour déclarer le risque

8. S'informer en santé et sécurité au travail signifie : (1 point)

- S'informer sur les lois qui évoluent, les milieux qui se transforment, les nouveaux risques qui apparaissent et les bonnes pratiques qui se renouvellent constamment.
- Lire seulement les courriels de votre gestionnaire
- Savoir le nombre de jours de vacances qu'il vous reste
- Il n'y a aucun risque de santé et de sécurité à mon travail

9. Commentaires et suggestions

Ce contenu n'a pas été créé ni n'est approuvé par Microsoft. Les données que vous soumettez sont envoyées au propriétaire du formulaire.

 Microsoft Forms